



Information aux parents

DOCUMENT À CONSERVER

Nature et moments des principales évaluations retenues pour l'année scolaire 2025-2026

Classe de : 2^e année du 2^e cycle (4^e année)

Titulaires : Manon Martel, Annie Villeneuve-Beaurivage et Cathy Girard.

Afin de vous permettre de suivre le cheminement scolaire de votre enfant, voici des renseignements au sujet de l'évaluation des apprentissages que votre enfant vivra au cours de la présente année scolaire.

Dans toutes les matières, l'évaluation de votre enfant se fera se déroule dans un continuum :

- pendant chaque étape, il sera évalué par des tâches ponctuelles et régulières qui permettront à l'enseignant de vérifier les connaissances qu'il acquiert et les compétences qu'il développe; cette évaluation « continue » a pour fonction essentielle de suivre ses apprentissages et de l'aider dans son cheminement scolaire;
- à la fin de l'étape, votre enfant devra réinvestir ses acquis dans des tâches plus complexes qui permettront de vérifier s'il maîtrise les connaissances et les compétences prévues par le programme.

Dans certaines matières seulement et pour certaines années seulement,

En fin d'année, et dans certaines compétences disciplinaires : français (lecture, écriture), mathématique, anglais, les élèves auront des épreuves communes :

- ↳ soit des épreuves de la commission scolaire communes à toutes les écoles de la commission scolaire de la Capitale dont le résultat sera pris en compte uniformément d'une classe à l'autre;
- ↳ soit des épreuves ministérielles, communes à tous les élèves du Québec, dont le résultat représentera 20 % de la note de l'année de la compétence ou des compétences évaluées.

Il est à noter que de recueillir des traces d'apprentissage par triangulation constitue un moyen efficace d'évaluer la compétence des élèves. Elle permet à l'enseignante ou à l'enseignant de construire son jugement à partir des preuves d'apprentissage recueillies par le biais d'observations, de conversations et de productions (triangulation des apprentissages).

Vous trouverez à l'intérieur de ce document les principales évaluations planifiées par l'enseignant titulaire et les enseignants spécialistes qui enseigneront à votre enfant.

À la dernière page du document, vous trouverez le calendrier des principales communications officielles.

Classe 2^e année du 2^e cycle

MATIÈRES – compétences disciplinaires	Pratiques et méthodes d'évaluation
<p>Français, langue d'enseignement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lire : 50 % • Écrire : 30 % • Communiquer oralement : 20 % 	<ul style="list-style-type: none"> • Observations • Réalisation de courtes tâches à la suite d'une lecture • Activités d'appropriation des diverses stratégies de lecture (chemins de la lecture) • Carnet de lecture • Entretiens de lecture <p>Pour les élèves de la 4^e année : situation d'évaluation en lecture et en écriture, épreuve ministérielle obligatoire : pour la lecture, en mai ou juin (dates à venir) et pour l'écriture, mai ou juin (dates à venir) (voir les notes en fin de document).</p> <p>Cette épreuve représente 20 % de la note de l'année en lecture et en écriture.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction de phrases et de textes variés • Dictées sous diverses formes • Activités d'appropriation des diverses stratégies d'écriture • Enseignement par régularité orthographique <ul style="list-style-type: none"> • Discussions, causeries ou autres échanges, formels ou informels • Présentations orales
<p>Mathématique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résoudre une situation problème : 30 % • Utiliser un raisonnement mathématique : 70 % 	<ul style="list-style-type: none"> • Observations • Exercices de manipulation et de vérification • Carnet de traces de problèmes mathématiques et situations problèmes mathématiques • Discussions et entretiens avec l'élève • Modélisation de problèmes mathématiques et de situations d'application mathématiques • Activités d'appropriation des diverses stratégies en mathématique • Évaluation des stratégies et des notions apprises • Situations d'apprentissage et d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> • Arts plastiques : 100 % • Réaliser des créations plastiques personnelles et médiatiques : 70% • Apprécier des œuvres d'art, des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques, ses réalisations et celles de ses camarades : 30% 	<p>Tout au long de l'année, l'enseignant guide et soutient l'élève dans ses apprentissages et évalue l'acquisition des connaissances prévues au programme. Il présente des situations d'apprentissage et d'évaluation permettant de juger de l'acquisition des connaissances et du développement de l'une ou l'autre des compétences</p> <p>Il utilise des grilles d'observation pour noter les</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Activités d'appropriation de diverses techniques ○ Réalisations d'œuvres personnelles ou médiatiques (qui portent un message) ○ Activités d'appréciation
<p>Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté¹</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Manipulation et expérimentation (se repérer dans l'espace et dans le temps, s'orienter dans l'espace, situer des faits sur une ligne du temps) • Mini-tests de connaissances
<p>Science et technologie¹ 100%</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Manipulation et expérimentation • Productions et créations à la suite de projets de classe, des événements saisonniers, semaines thématiques • Mini-tests de compréhension
<p>Culture et citoyenneté québécoise: 100 %</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examiner des réalités culturelles à l'aide d'interrogations appropriées, d'observations et d'identification d'informations pertinentes. • Acquisition, compréhension et application de connaissances en lien avec les thèmes suivants: <ul style="list-style-type: none"> ○ perception de soi ○ dynamiques de groupe ○ questions existentielles ○ milieu de vie ○ savoirs dans l'espace numérique 	<ul style="list-style-type: none"> • Observations • Discussions, causeries ou autres échanges, formels ou informels • Expression de son point de vue et écoute de celui des autres • Fiches d'activités • Mises en situation • Littérature jeunesse • Philosophie pour enfants
« Autres compétences »	

¹ Comme ces deux matières sont travaillées de façon intégrée, elles ne sont pas commentées, ni cotées au bulletin.

<ul style="list-style-type: none"> • Organiser son travail X • Travailler en équipe X • Savoir communiquer □ • Exercer son jugement □ 	<p>À l'étape 1 « organiser son travail » et à l'étape 3 pour « travailler en équipe », un ou des commentaires préciseront les forces ou les défis qui caractérisent votre enfant.</p>		
SPÉCIALITÉS – compétences disciplinaires	Pendant l'étape	Fin d'étape	Fin d'année
<p>Anglais, langue seconde</p> <p><u>Titulaire</u> : Christian Redmond-Kannon</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre des textes entendus : 60 % • Communiquer oralement en anglais : 40 % 	<p>Tout au long de l'année, l'enseignant guide et soutient l'élève dans ses apprentissages et évalue l'acquisition des connaissances prévues au programme.</p> <p>Il utilise des grilles d'observation pour noter les comportements attendus de l'élève (réactions de compréhension des consignes, des chansons, des histoires, des comptines et utilisation de mots anglais combinée à des gestes pour exprimer des besoins et communiquer des idées).</p>		
<p>Éducation physique et à la santé</p> <p><u>Titulaire</u> : Stéphanie Gonthier et Karoline Drolet-Roberge</p> <p>Éducation physique et à la santé : 100 %</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques • Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques • Adopter un mode de vie sain et actif 	<p>Tout au long de l'année, l'enseignant doit vérifier si l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> • acquiert des connaissances et un certain savoir-faire moteur qui lui permettra de choisir et d'exécuter adéquatement des enchaînements et des combinaisons d'actions motrices. • développe un répertoire de connaissances, de savoir-faire moteur et de savoir-être nécessaires à l'élaboration d'un plan d'action et à sa mise en œuvre avec un partenaire. • pratique différents types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins 5 minutes. <p>La note qui apparaîtra au bulletin résultera de l'observation que l'enseignant aura faite de votre enfant à l'aide de grilles d'évaluation, de grilles d'observations, de questionnaires et d'entrevues, etc.</p>		
<p>Musique</p> <p><u>Titulaire</u> : Julien Trudel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Musique : 100 % 	<p>Tout au long de l'année et à l'aide de grilles d'observation, l'enseignant recueille des résultats au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de pièces et d'inventions musicales. Ces résultats permettent l'évaluation des compétences « inventer » et « interpréter » et portent notamment sur l'utilisation des techniques instrumentales, le respect du caractère expressif des pièces étudiées, l'utilisation des connaissances liées au langage musical et le respect des consignes de création; • de liens que votre enfant fera entre les œuvres entendues et les sentiments qu'elles susciteront chez lui. Ces résultats constituent l'évaluation de la compétence « apprécier ». 		

IMPORTANT : COMPLÉMENTS D'INFORMATION POUR LES PARENTS

- A. La note qui apparaîtra au bulletin de votre enfant dans chaque matière et à chaque étape résultera du jugement que l'enseignant portera sur l'ensemble des tâches que votre enfant aura faites.
- B. Une période d'évaluation plus intensive se déroulera au cours des deux semaines qui précèdent la fin des deux premières étapes. En ce qui concerne les évaluations de fin d'année, elles se dérouleront au cours des mois de mai et juin. Il est donc important d'apporter une attention particulière à votre enfant lors de ces périodes plus exigeantes et de vous assurer de sa présence assidue.
- C. Dans chaque bulletin, après chaque matière, l'enseignant écrira au besoin un commentaire susceptible de préciser ou d'éclaircir le résultat en pourcentage et donner des informations sur le développement des stratégies.
- D. De plus, différents moyens retenus par l'école favoriseront la communication avec vous : portfolio, passeport scolaire, travaux envoyés à la maison, etc.

Première communication écrite	Vous recevrez une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant le vendredi 10 octobre 2025 .
Premier bulletin	Le premier bulletin vous sera rendu disponible sur <i>Mozaïk-Portail parents</i> le 19 novembre 2025 et une rencontre se tiendra le jeudi 20 novembre 2025 (pendant la journée et en soirée) . Ce bulletin couvrira la période du 28 août au 14 novembre 2025 et comptera pour 20% du résultat final de l'année .
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous sera rendu disponible sur <i>Mozaïk-Portail parents</i> le 25 février 2026 . Si la situation scolaire de votre enfant le nécessite, une rencontre se déroulera dans la semaine précédant ou suivant la relâche . Ce bulletin couvrira la période du 17 novembre 2025 au 19 février 2026 et comptera pour 20% du résultat final de l'année .
Troisième bulletin	Le troisième bulletin vous sera rendu disponible sur <i>Mozaïk-Portail parents</i> le 30 juin 2026 . Il couvrira la période s'échelonnant du 23 février au 23 juin 2026 et comptera pour 60% du résultat final de l'année . C'est dans ce troisième bulletin que sera communiquée la décision de classement de votre enfant pour l'année scolaire 2026-2027.

En tout temps, si vous avez besoin d'obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation de votre enfant, nous vous invitons à communiquer avec le personnel enseignant de l'école.

Soyez assuré de toute l'attention que nous portons à la qualité de la communication avec les parents de nos élèves. Nous souhaitons que ces quelques informations vous permettent de suivre le cheminement scolaire de votre enfant et de l'aider en conséquence.

Heidy Gagné
Direction

Geneviève Forzani
Direction adjointe

PRÉCISIONS IMPORTANTES

EXTRAIT DE L'INFO-SANCTION 15-16-27 :

Pour les examens du ministère, il n'y a pas de reprise possible. Seuls certains motifs d'absence sont reconnus et n'entraînent pas de pénalité : une maladie sérieuse ou un accident confirmé par une attestation médicale, le décès ou le mariage d'un proche parent, une convocation d'un tribunal ou la participation à une compétition sportive d'envergure préalablement autorisée par le coordonnateur de la sanction des études du ministère. **DANS LES AUTRES CAS, COMME UN VOYAGE FAMILIAL, LE RÉSULTAT DE L'ÉLÈVE À L'ÉPREUVE OBLIGATOIRE DEVRAIT CORRESPONDRE À 0 SUR 20.**

Précisions concernant les absences pour voyage, sports et loisirs familiaux

Les absences pour voyage, sports ou loisirs familiaux ne sont pas considérées par l'école comme des absences pour cause de force majeure comme le seraient une maladie et le décès d'un proche par exemple. Cependant, si un élève doit s'absenter pour partir en voyage, pour le sport ou des loisirs familiaux durant des jours de classes, les parents doivent éviter certaines périodes de l'année. Par exemple, novembre, mi-janvier à la mi-février, mai et juin sont à éviter, car ce sont des mois plus propices aux évaluations.

Parfois, pour ce genre d'absences, les enseignants reçoivent de la part des parents des demandes de travaux, de leçons et de devoirs. Comme l'enseignement en classe peut varier d'une journée à l'autre tant au niveau des apprentissages que des évaluations, il est difficile pour l'enseignant de fournir à l'avance les éléments précis qui seront enseignés et évalués. De surcroît, l'enseignant ne peut prendre du temps supplémentaire pour préparer un enseignement différencié pour tous les élèves qui s'absentent pour ces mêmes motifs. De plus, l'enseignant n'est pas tenu d'offrir de la récupération supplémentaire à la suite de ce type d'absence.

En ce qui concerne les évaluations, elles ne sont pas systématiquement reprises. Il est important de souligner que puisque certaines d'entre elles demandent la supervision de l'enseignant, il est généralement impossible de les faire reprendre. À ce moment, la note qui sera attribuée au bulletin sera établie en fonction des résultats des travaux et des autres évaluations réalisés en cours d'étape.